



COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

SECTION TECHNIQUES DE PÊCHE

RAPPORT NON PUBLIÉ N° 5

**RAPPORT D'UNE DEUXIÈME
CAMPAGNE EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

20 juillet — 30 novembre 1981

par

Tevita Fusimalohi
Maître de pêche

et

Lindsay Chapman
Conseiller pour le développement de la pêche

Commission du Pacifique Sud
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
1999

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction,
même partielle, de ce document, sous quelque forme que ce soit,
à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

Le présent rapport non publié fait partie d'une série de rapports préparés par la section Techniques de pêche du programme Pêche côtière de la Commission du Pacifique Sud. Il s'agit de comptes rendus d'activités menées au titre de projets distincts ou de missions dans les pays, établis à partir de documents détenus par la section et destinés à mettre ces informations précieuses à la disposition de tout un chacun. Chaque rapport a été mis au point à la section Techniques de pêche, et son contenu technique normalisé de façon à être accessible au public. Toutefois, ces comptes rendus n'ont pas fait l'objet d'une mise en forme rédactionnelle complète par la Commission du Pacifique Sud.

Le présent rapport a été réalisé en anglais et en français, le rapport n° 5 non publié en français correspondant au rapport non publié en français n° 26 en anglais.

Le 6 février 1998, la Commission du Pacifique Sud (CPS) est devenue la Communauté du Pacifique. Le secrétariat général de la Communauté du Pacifique est maintenant l'organe qui en gère le programme de travail. Si le nom a changé, l'organisation reste la même et poursuit ses activités.

Le présent rapport a été préparé avant ce changement de nom, c'est pourquoi on y parle de la Commission du Pacifique Sud. Nous vous prions par conséquent de noter que toute référence à la Commission du Pacifique Sud s'applique à ce qui est maintenant le secrétariat général de la Communauté du Pacifique, ou, parfois, à la Communauté du Pacifique elle-même.

Commission du Pacifique Sud
BP D5
98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie

Téléphone : (687) 26.20.00
Télécopie : (687) 26.38.18
Courrier électronique : capture@spc.org.nc
<http://www.spc.org.nc>

Composition, mise en page et impression réalisées
au siège de la Commission du Pacifique Sud,
Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 1999

REMERCIEMENTS

La Commission du Pacifique Sud exprime tous ses remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur coopération et leur aide aux agents du projet de développement de la pêche au demi-large lors de la mission accomplie dans trois localités différentes, en Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement à M. M. Rosenberg et M. Muiard, du service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes, et à M. M. Bidall, pêcheur à Nouméa. Elle remercie aussi singulièrement les patrons de pêche et les marins-pêcheurs de chacun des bateaux utilisés sur les trois sites où les activités du projet ont été conduites car, sans leur précieuse contribution, le projet n'aurait pas connu un tel succès.

RÉSUMÉ

Pour la deuxième fois, du 20 juillet au 30 novembre 1981, la Commission du Pacifique Sud a accompli une mission en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de son projet de développement de la pêche au demi-large, sous la supervision du maître de pêche, Tevita Fusimalohi.

Les activités du projet ont été menées, pendant des périodes d'une durée variable, depuis trois bases opérationnelles : Doking, à Lifou; Eni, à Maré; et Nouméa. La méthode principalement utilisée a été la pêche au moulinet en eaux profondes, la pêche à la traîne n'ayant été pratiquée que lorsque les conditions s'y sont prêtées. Initialement, des essais de pêche à la palangre de fond avaient été programmés dans le cadre de ce projet; cependant, ils n'ont pas eu lieu par manque de matériel de relevage approprié.

Le taux de prises global pour la pêche au grand fond a été de 2,9 kg/ligne-heure, compte non tenu des requins. Ce chiffre est faible par comparaison aux autres chiffres enregistrés dans la région. Il est aussi substantiellement inférieur aux taux de prises précédemment relevés en Nouvelle-Calédonie, en 1979, lors d'opérations menées dans ce même cadre (7,1–7,2 kg/ligne-heure, compte non tenu des requins). La principale raison avancée pour expliquer ces résultats médiocres a été la pénurie d'appâts convenables, et notamment l'échec des efforts déployés dans le cadre du projet pour capturer des appâts à la traîne.

Le principal groupe de poissons capturé a été les lutjanidés profonds, avec un tiers du volume total de prises—ce qui était encourageant—, les lutjanidés et les becs-de-canne peu profonds venant en deuxième position parmi les groupes d'espèces les plus courants.

À l'issue de la mise en œuvre du projet, plusieurs lacunes ont été recensées : il faudrait mener un programme de formation coordonné visant à introduire en d'autres endroits de Nouvelle-Calédonie des techniques de pêche de lutjanidés profonds et permettre aux pêcheurs de disposer de bateaux adaptés à cette forme de pêche et de disposer de glace là où des activités de pêche au grand fond sont encouragées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	1
2.	CONTEXTE GÉNÉRAL	1
2.1	Généralités	1
2.2	Organisation des activités de pêche	3
3.	ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET	4
3.1	Généralités	4
3.2	Bateaux et matériel	4
3.3	Activités de formation	7
3.4	Commercialisation des prises	7
3.5	Collecte de données	7
4.	ACTIVITÉS DE PÊCHE ET RÉSULTATS OBTENUS PAR ZONE DE PÊCHE	8
4.1	Généralités	8
4.2	Doking (Lifou)	10
4.3	Eni (Maré)	11
4.4	Nouméa	12
4.5	Résumé des prises de lutjanidés profonds et comparaison avec les autres Localités	13
5.	COMPOSITION DES PRISES PAR ESPÈCE	14
6.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	14
6.1	Conclusions	14
6.2	Recommandations	15
7.	BIBLIOGRAPHIE	15
ANNEXES		
1.	Formulaire type destiné à la collecte de données halieutiques	17
2A.	Relevé des sorties de pêche au fond (Lifou)	19
2B.	Relevé des sorties de pêche au fond (Maré)	21
2C.	Relevé des sorties de pêche au fond (Nouméa)	23
3A.	Composition par espèce des poissons de grand fond capturés à proximité de chaque localité	25
3B.	Composition par espèce des poissons capturés à la traîne à proximité de chaque localité	29

1. INTRODUCTION

Le projet de développement de la pêche au demi-large de la Commission du Pacifique Sud est un projet de développement rural mobile qui est mis en oeuvre à l'échelle villageoise dans les pays et territoires océaniques à la demande expresse des gouvernements et dont les objectifs généraux sont les suivants :

- Promouvoir le développement et encourager l'essor de pêcheries artisanales dans toute la région, axées sur des ressources qui, jusqu'à présent, sont sous-exploitées, notamment les ressources démersales des tombants récifaux;
- Mettre au point et évaluer de nouveaux engins et techniques de pêche simples pouvant être utilisés par des pêcheurs villageois et de nature à permettre à ceux-ci d'augmenter notablement leurs prises tout en consommant moins de coûteux carburant importé;
- Offrir aux pêcheurs locaux et aux agents des services de vulgarisation des pêches du pays une formation pratique aux techniques de pêche appropriées.

Le projet a déjà été mis en oeuvre une fois en Nouvelle-Calédonie. La mission de 1979 avait pour point d'ancrage Lifou et l'Île des Pins et deux sorties en mer ont été réalisées au départ de Nouméa (Fusimalohi & Grandperrin, 1979). L'objectif de la mission était d'encourager l'exploitation de ressources halieutiques de grande profondeur qui, jusqu'à ce moment-là, étaient restées quasiment inexploitées. Il a été atteint grâce à l'introduction et à la démonstration d'engins et de techniques simples qui s'étaient révélés efficaces dans d'autres régions du Pacifique tropical. Les taux de prises enregistrés dans les deux zones exploitées—7,5 kg/ligne-heure, à Lifou, et 7,8 kg/ligne-heure, à l'Île des Pins—ont été encourageants.

Cette mission-ci a été préparée pour répondre à un intérêt accru en faveur de l'exploitation de lutjanidés profonds en Nouvelle-Calédonie. Les activités du projet ont été menées, pendant quatre mois, du 20 juillet au 30 novembre 1981 depuis Lifou, Maré et Nouméa sous la supervision du maître de pêche de la CPS, Tevita Fusimalohi. Ces objectifs étaient les suivants :

- dispenser un cours de perfectionnement à l'intention de pêcheurs intéressés, à Lifou, en mettant particulièrement l'accent sur la sélection des zones de pêche et sur les techniques d'ancrage du bateau dans des conditions différentes;
- offrir aux pêcheurs locaux, dans chacune des zones, une formation pratique à l'utilisation des engins et des techniques de pêche des lutjanidés profonds, en particulier le moulinet samoan en bois;
- localiser des zones appropriées pour la pêche de lutjanidés profonds sur chacun des trois sites d'intervention;
- proposer, à Nouméa, un cours de formation (de niveau avancé) aux techniques de pêche des lutjanidés profonds à Nouméa.

2. CONTEXTE GENERAL

2.1 Généralités

Le territoire de la Nouvelle-Calédonie qui comprend la Grande-Terre, les Îles Loyauté, les Îles Belep et l'Île des Pins, a une superficie de 19 103 km² environ. La géologie de la Grande-Terre est complexe, comportant à la fois d'anciens cônes volcaniques et des conglomérats, schistes argileux et grès, de formation plus récente. Des masses considérables de roches ultrabasiqes ignées forment la base de très vastes dépôts de nickel. La structure est constituée par une chaîne montagneuse étroite, comprimée et fortement érodée. Les Îles Loyauté sont des atolls coraliens émergés.

Une abondante forêt d'espèces à feuilles persistantes recouvre la côte est pluvieuse de la Grande Terre et les conifères sont très nombreux en altitude alors que la savane domine sur la côte ouest plus sèche où la végétation arborée demeure clairsemée. Le littoral est bordé d'une mangrove abondante souvent associée à des forêts marécageuses d'eau douce. Les forêts des Îles Loyauté sont claires et parsemées de prairies, se terminant par des cocotiers sur les rivages. Bananiers, canne à sucre, papayers, ananas, banyans et arbres feuillus poussent à l'intérieur des terres.

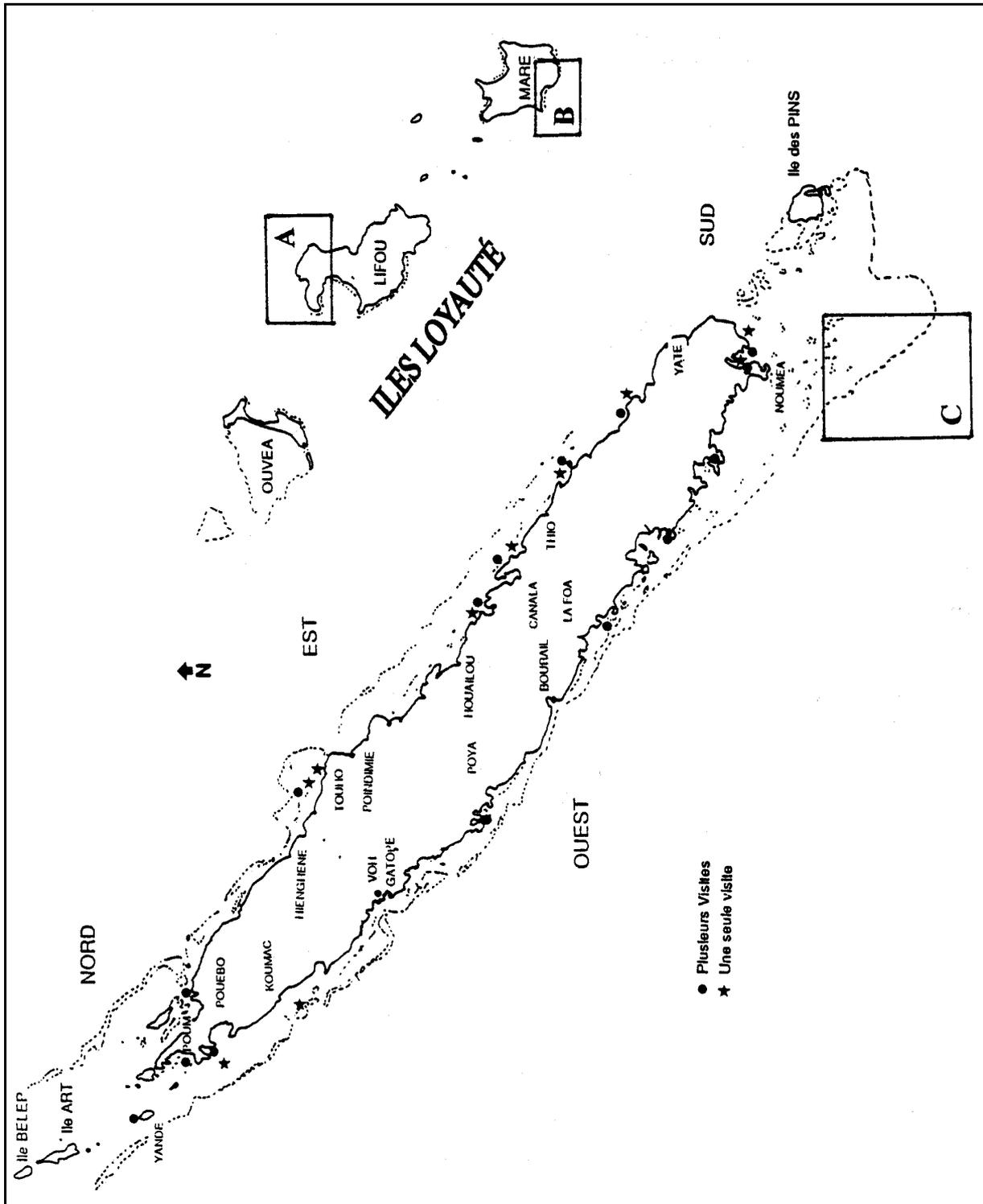


Figure 1 : Carte du Territoire de la Nouvelle-Calédonie montrant les zones exploitées au cours de cette mission.

Les terres arables ne représentent que 6 pour cent environ de la superficie totale dont 416 000 hectares de pâturages, 6 000 hectares ensemencés en cultures de rente et 250 000 hectares de forêts. Des droits d'exploration et d'exploitation minière ont été accordés pour 466 000 hectares environ. Différentes formes de propriété foncière coexistent : les terres coutumières appartenant aux tribus, le domaine privé et les terres relevant du domaine public qui sont la propriété des autorités territoriales ou de l'Etat français.

Bien que la Nouvelle-Calédonie se trouve en zone tropicale, son climat est relativement frais grâce à l'influence des alizés. Les cyclones tropicaux surviennent entre novembre et avril. La pluviométrie moyenne annuelle est de 2 300 mm sur la côte est et de 1 100 mm à l'ouest. Le régime est bimodal avec une saison des pluies de décembre à mars et une saison sèche de septembre à novembre. La température moyenne annuelle est de 23°C.

La population, qui atteint 146 000 habitants dont plus de 60 000 à Nouméa, est constituée à 43 pour cent environ de mélanésiens, 37 pour cent d'européens (Français pour la plupart) et de pourcentages plus faibles de Wallisiens, Tahitiens, Vietnamiens et Indonésiens. Le français est la langue officielle mais il existe de nombreuses langues vernaculaires et dialectes mélanésiens.

L'industrie du nickel domine l'économie, représentant 95 pour cent des exportations et employant environ 20 pour cent de la main d'oeuvre. Il existe aussi une usine de production de chlore et d'oxygène, des usines de torréfaction du café, des entreprises de travaux publics et une petite industrie du bois. La viande de boucherie est préparée en petites quantités et les activités de pêche locales ne sont pas pratiquées à grande échelle. La plupart des Mélanésiens des zones rurales pratiquent une agriculture de subsistance. Quoique le coprah et le café fassent partie des exportations, le tourisme constitue la deuxième source de devises après le nickel (Anon, 1986a).

L'unité monétaire est le franc Communauté française du Pacifique (CFP).

2.2 Organisation des activités de pêche

Le service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes est responsable du développement de la pêche en Nouvelle-Calédonie. Il a adopté une stratégie consistant à réserver les eaux du lagon et des zones récifales à la pêche artisanale pour éviter une surexploitation des stocks déjà fragilisés. Un plan d'incitation a été mis en oeuvre pour amener les communautés des zones de littoral à s'engager dans des activités génératrices de revenus monétaires et s'insérer dans une économie de marché grâce à la commercialisation sur les marchés locaux ou même à l'exportation de produits tels que le troca, la bêche-de-mer et les coraux. L'essentiel de ce plan consiste à mettre en place des coopératives de petits pêcheurs et à les doter des ressources techniques et matérielles nécessaires. Neuf coopératives de ce type ont déjà été constituées dans le Centre, le Nord, le Sud et dans les îles Loyauté, l'objectif final étant de créer 15 coopératives dont la production annuelle cumulée serait de l'ordre de 450 à 600 tonnes. Le service des pêches aide également les pêcheurs de localités géographiquement isolées ainsi que les pêcheurs professionnels reconnus qui le lui demandent, à améliorer leur productivité.

Une flottille de pêche nationale de pleine eau comprenant des palangriers et des canneurs localement armés avait été mise en place en 1981/82, mais des rendements médiocres et une baisse des prix mondiaux du thon en conserve avaient entraîné la cessation de la plupart de ces activités en 1985. Un palangrier congélateur exploité par une société franco-japonaise depuis octobre 1985 obtenait de bons résultats à l'époque où se déroulait cette troisième campagne. Quelques enquêtes avaient aussi été menées pour déterminer dans quelle mesure le marché du sashimi japonais pourrait constituer un débouché pour la pêche à la palangre.

Des travaux de recherche sur la culture des crevettes d'eau de mer, entrepris sur le territoire dès 1970, ont été poursuivis avec l'aide de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER). Deux fermes artisanales sont déjà en exploitation ainsi que la première phase d'une ferme de 40 hectares de type industriel visant à tester en grandeur réelle les possibilités économiques et techniques de la culture et de l'exploitation des crevettes de mer.

3. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

3.1 Généralités

D'une durée totale de quatre mois, le projet a été mis en œuvre sur trois sites différents pendant des périodes plus ou moins longues, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Déroulement du projet

Localité	Date (1981)	Journées passées sur le site
Nouméa—mise en place du projet	20–27 juillet	8
Doking (Lifou)	28 juillet–5 octobre	69
Eni (Maré)	6 octobre–6 novembre	31
Nouméa	7–23 novembre	17
Nouméa—rédaction du rapport	24–30 novembre	7

En raison des distances qui séparent les différentes bases opérationnelles, les déplacements d'un site à l'autre se sont effectués par voie aérienne, la voie terrestre étant empruntée pour atteindre des endroits précis. Comme les conditions météorologiques ont été bonnes dans l'ensemble, le mauvais temps n'a quasiment pas entraîné de perte de temps. Lorsqu'elles ont été défavorables, les activités de pêche se sont limitées à des zones protégées ou à des activités sur terre.

Dans chaque base opérationnelle, un bateau avec patron de pêche et équipage a été affecté au projet et le temps de pêche a donc été utilisé pleinement. Les stagiaires ont été informés à l'avance des sorties en mer prévues dans le cadre de leur apprentissage.

3.2 Bateaux et matériel

Différentes embarcations de pêche ont été mises à la disposition du projet sur chacune des bases opérationnelles suivantes :

Doking (Lifou)

Un "Samson Express" en contreplaqué, de 6,4 mètres (figure 2) appartenant à M. Pierre Wenisso a été utilisé pour pêcher au large de Doking, Lifou. Ce bateau, acheté un an et demi auparavant, était propulsé par un moteur diesel Yanmar de 12 cv. Il était équipé de deux moulinets à main de type samoan fixés sur le côté tribord, sur lesquels avait été montée une ligne à monofilament très fine. La ligne de mouillage était constituée d'une corde de 100 mètres; un vieux congélateur pouvant stocker au maximum une centaine de kilos de poisson sous glace faisait office de glacière.

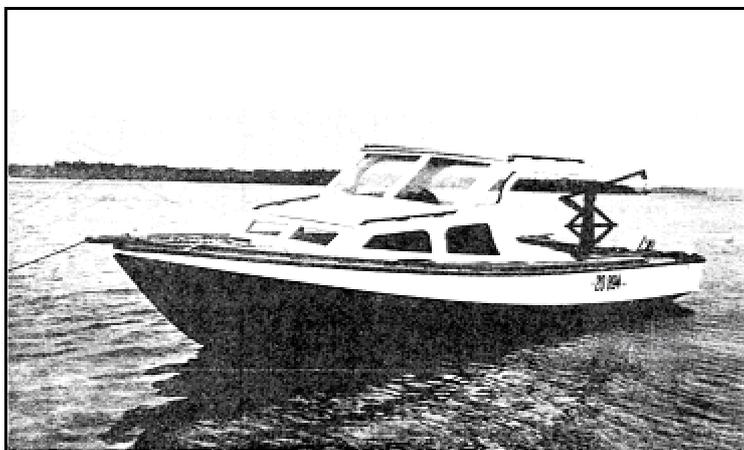


Figure 2 : Un "Samson Express", semblable à celui utilisé dans le cadre du projet à Lifou et à Maré.

Le maître de pêche a armé le navire avec une partie du matériel mis à la disposition du projet pendant le temps passé à Lifou. Un moulinet à main supplémentaire de type samoan (figure 3) a été fixé à l'arrière du bateau du côté babord; le monofilament fin monté sur les deux moulinets a été remplacé par une ligne plus résistante adaptée à la pêche profonde; le mouillage a été remplacé par un cordage en polypropylène de 12 mm, d'une longueur de 400 mètres, terminé par un grappin (figure 4). En outre, un échosondeur a été utilisé pour repérer des zones de pêche convenables à l'aide du transducteur, fixé solidement afin d'enregistrer constamment la profondeur.

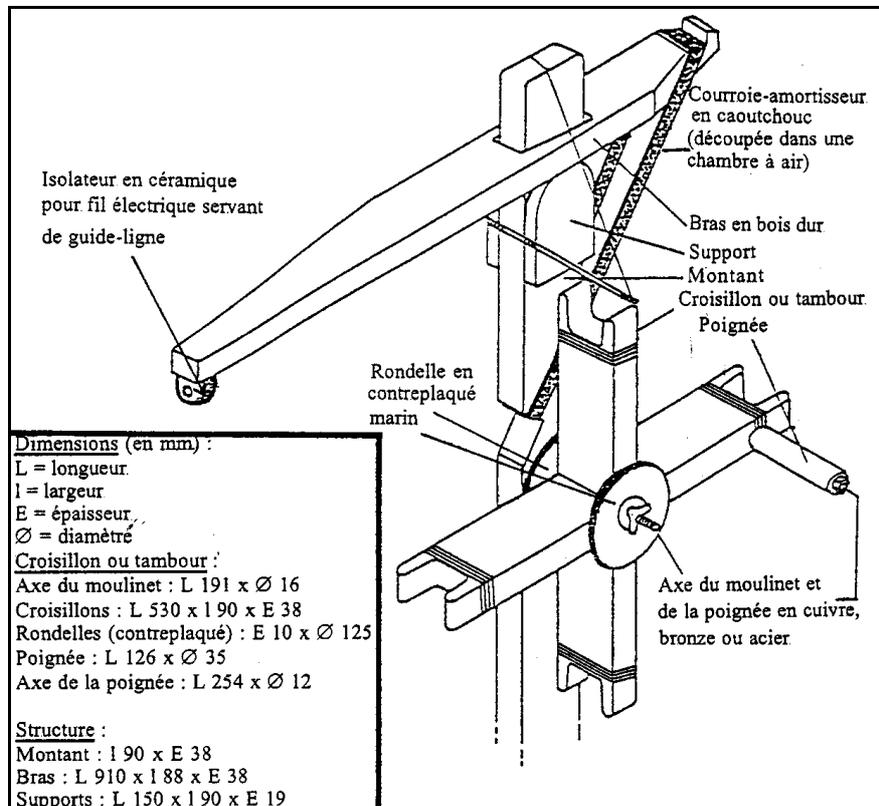


Figure 3 : Moulinet samoan utilisé dans le cadre du projet.

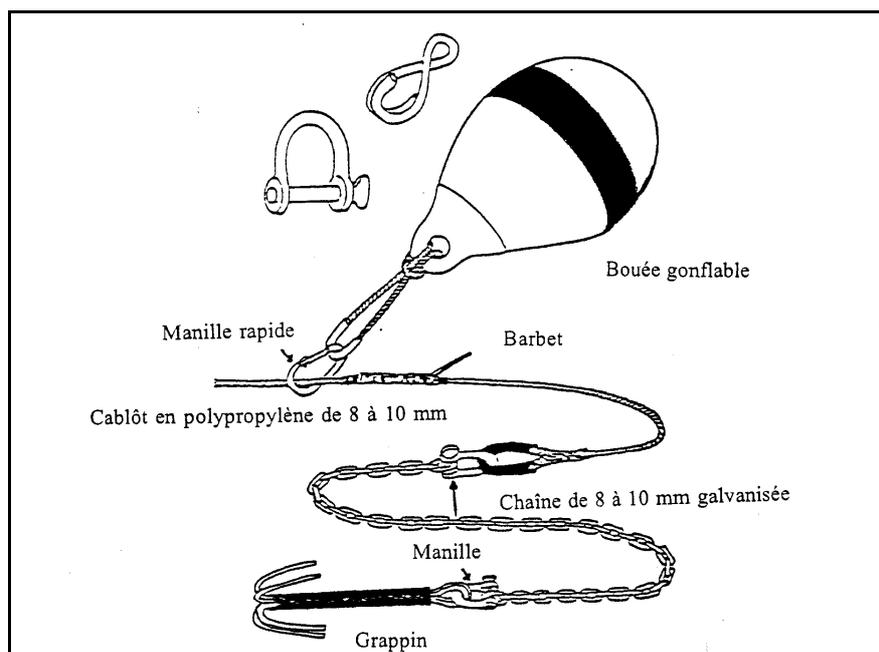


Figure 4 : Mouillage utilisé dans le cadre du projet.

Eni (Maré)

Un "Samson Express" a été aussi utilisé dans le cadre du projet pour des opérations de pêche au large d'Eni, Maré. Ce bateau, propulsé par deux moteurs hors bord Johnson de 40 cv, était équipé de deux moulinets samoans, d'un échosondeur et d'un cordage d'ancre en polypropylène de 400 mètres et d'un grappin. Pour les activités de pêche et de formation, il n'a pas été nécessaire d'embarquer du matériel appartenant au projet.

Nouméa

Pour le volet du projet mis en œuvre à Nouméa, un bateau appartenant à un pêcheur local pratiquant la pêche au grand fond, *L'alliance*, a été utilisé. Ce bateau de 9,8 mètres, propulsé par deux moteurs *in-board/out-board* diesel Volvo Penta de 106 cv chacun, avait embarqué une petite et deux grandes glacières d'une capacité totale avoisinant 1 tonne de poisson sous glace. Le bateau était également équipé de deux moulinets "Velo" (figure 5). Ces moulinets de fabrication locale sont constitués d'un cadre de bicyclette disposé à l'envers avec la roue arrière et le pédalier, monté sur une planche de bois—la roue étant remplacée par un enrouleur pour emmagasiner la ligne.

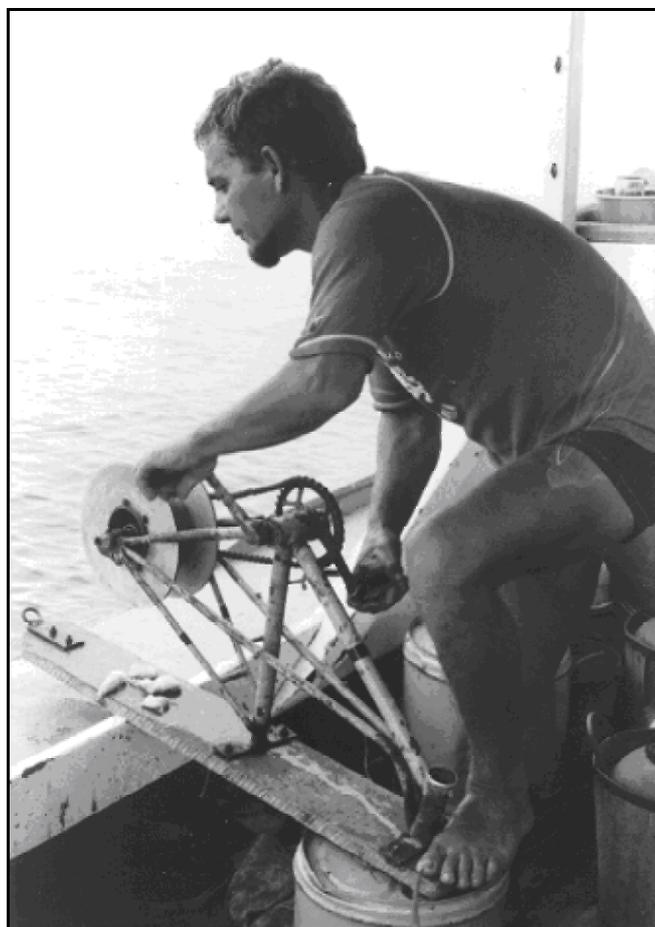


Figure 5 : Moulinet de type "Velo" utilisé sur un bateau de pêche commerciale pêchant au large de Nouméa.

Sur tous les sites, des lignes à main montées sur du fil fin ont été utilisées lorsque le bateau pénétrait dans des eaux peu profondes; de même, lorsque les bateaux se rendaient du port au lieu de pêche ou se déplaçaient entre les différents lieux de pêche, ils saisissaient l'occasion pour pêcher à la traîne.

Initialement, les responsables du projet espéraient pouvoir réaliser quelques essais de pêche à la traîne au fond, afin de déterminer s'il était possible d'exploiter les ressources de lutjanidés profonds de Nouvelle-Calédonie. Malheureusement, comme aucun vire-ligne adapté à ce type de pêche n'était disponible, il a donc fallu renoncer à cette partie du projet.

3.3 Activités de formation

La démonstration des techniques de pêche au grand fond à l'aide de moulinets en bois qui a été faite aux pêcheurs dans les villages était un important aspect du programme de travail. Des opérations de pêche au moulinet le long du tombant externe du récif ont été menées afin de sensibiliser ces pêcheurs au potentiel que représente cette technique pour capturer des espèces à valeur marchande élevée, peu exploitées jusque-là.

Le tableau 2 capitule le nombre de pêcheurs locaux formés dans chaque localité. À Doking (Lifou), la formation a été limitée en raison de la distance séparant les pêcheurs de la zone et du nombre de navires qui, dans cet endroit, étaient adaptés à ce type de pêche. Le manque de temps a été la principale raison du nombre peu élevé de personnes formées à Nouméa.

Tableau 2 : Nombre de participants formés dans les différentes localités.

Base opérationnelle	Nombre de pêcheurs locaux
Doking (Lifou)	3
Eni (Maré)	20
Nouméa	5
Total	28

3.4 Commercialisation des prises

La commercialisation des prises variait selon les localités, comme suit :

Doking (Lifou) : la commercialisation des prises était sensiblement meilleure qu'en 1979 (Fusimalohi & Grandperrin, 1979). Le congélateur de la coopérative implantée dans le village de Chepenehe permet de stocker tout excédent. Pratiquement toutes les prises ont été vendues sur le marché local de Doking au prix de 270 francs CFP/kg pour les lutjanidés profonds et de 220 francs CFP pour les autres espèces. Les prises plus importantes ont pu être vendues dans les autres villages y compris dans les trois restaurants du centre principal de Wé.

Eni (Maré) : la plupart des prises ont été immédiatement vendues sur la plage et tout excédent a été dans le village voisin. Une fois seulement, une partie des prises a été transportée à Tadine pour y être vendue.

Nouméa : les lutjanidés profonds ont été vendus par les pêcheurs au prix de 400 francs CFP/kg, alors que d'autres espèces et les filets l'ont été au prix de 300–350 francs CFP/kg. On est donc en droit de penser qu'il existe à Nouméa tant de la part des consommateurs locaux que des hôtels, une forte demande pour les espèces de poissons de grand fond.

3.5 Collecte de données

Les maîtres de pêche de la CPS utilisent un formulaire type de collecte de données halieutiques (voir annexe 2) pour conserver des relevés détaillés de chaque sortie de pêche. Pendant cette campagne, tous les relevés comportaient les données suivantes : durée du déplacement, du mouillage et de la sortie de pêche; lieu de pêche, profondeur de pêche; équipage et nombre de stagiaires; quantités et types d'engins, de carburant et d'appâts utilisés; identification par espèce dans toute la mesure du possible, de chaque poisson capturé; nombre d'espèces capturées et poids total par espèce capturée.

4. ACTIVITÉS DE PÊCHE ET RÉSULTATS OBTENUS PAR ZONE DE PÊCHE

4.1 Généralités

L'activité de pêche la plus importante pendant cette mission a été la pêche de lutjanidés profonds avec moulinets en bois (figure 3); ainsi, des lignes munies de bas de ligne sur lesquels étaient montés trois hameçons à pointe recourbée ont pu être mouillées et remontées (figure 6). Cette technique a été employée dans les trois localités, sachant que neuf sorties en mer ont été réalisées au départ de Lifou, onze au départ de Maré et deux de Nouméa.

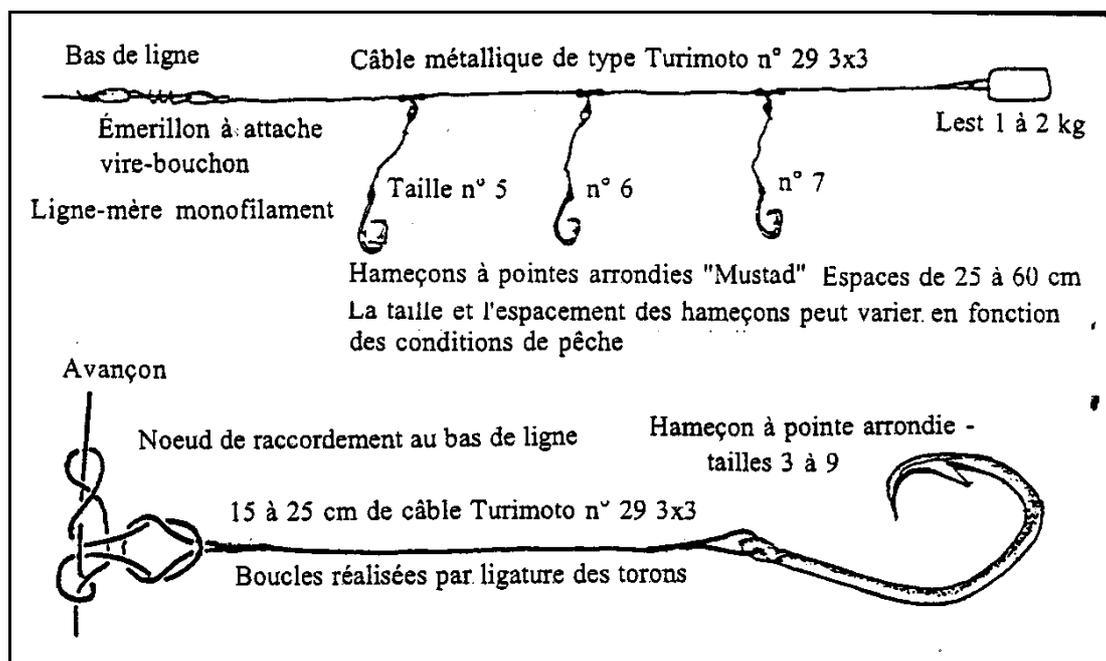


Figure 6 : Bas de ligne typique pour la pêche au grand fond.

La technique utilisée était la même que celle qui avait été progressivement mise au point par le projet au cours des dix précédentes campagnes menées dans d'autres pays ou territoires océaniques. Des lieux de pêche appropriés étaient déterminées par échosondage et l'ancre mouillée, si possible, en eaux moins profondes, dans un endroit choisi de telle sorte que le vent ou le courant dominant puissent ramener le bateau vers les eaux plus profondes de la zone cible à mesure qu'on laissait filer le câblot de l'ancre. Toutefois, de forts vents sud-est parallèles au récif obligèrent fréquemment à mouiller le catamaran dans des eaux de profondeurs égales ou supérieures à celles du lieu de pêche sélectionné.

Au mouillage, les lignes appâtées étaient descendues au moulinet à main jusqu'à ce que les lests touchent le fond, et maintenues tendues ensuite pour permettre aux pêcheurs de sentir les touches. Dès que les poissons mordaient à l'hameçon, quatre ou cinq tours de manivelle sur le moulinet à main permettaient de les ferrer et de les ramener rapidement à bord afin d'éviter que les lignes s'accrochent au fond ou s'emmêlent les unes aux autres. La longueur et l'élasticité des lignes utilisées dans cette technique de pêche les rendent extrêmement dépendantes des qualités autoferrantes des hameçons à pointes recourbées de type "Mustad" utilisés dans la pêche thonidés.

À la fin de la pêche ou avant de se rendre sur un autre site, une technique simple de relevage de l'ancre qui permet de réduire considérablement l'effort nécessaire pour la remonter à la main a été montrée aux élèves. En mettant rapidement les gaz, l'ancre est décrochée et traînée dans le sillage du bateau (figure 7). Une fois que l'ancre traîne dans le sillage du bateau, une bouée gonflable (figure 4) est accrochée au câblot à l'aide d'une manille rapide puis elle est relâchée. La résistance de l'eau fait glisser la bouée le long du câblot et remonter l'ancre en surface jusqu'à ce qu'un barbet s'enclanche et l'y maintienne. Le bateau fait ensuite lentement marche arrière le long du câblot qui est alors lové à la main à l'intérieur du bateau et l'ancre suspendue à la surface par la bouée est alors facile à récupérer.

La seule autre méthode utilisée par le projet a été la pêche à la traîne pratiquée de façon opportuniste pour essayer de capturer des appâts destinés aux activités de pêche au fond.

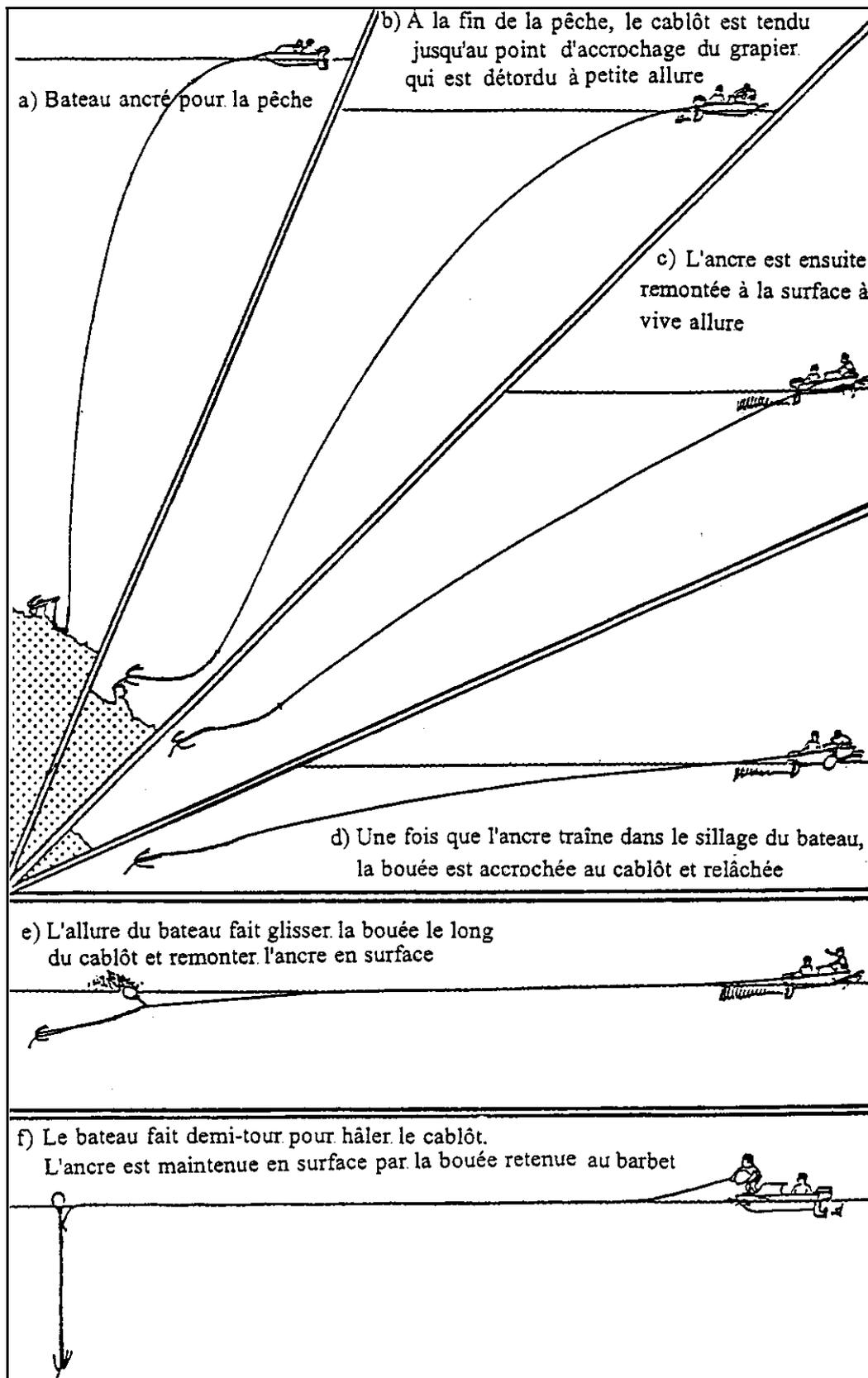


Figure 7 : Méthode de récupération de l'ancre.

4.2 Doking (Lifou)

En tout, neuf campagnes se sont déroulées en deux mois à proximité du village de Doking, à Lifou (figure 8). Le taux de prises global ou la prise par unité d'effort (PUE) a été de 4,3 kg/ligne-heure, compte non tenu des requins. Les quantités capturées ont varié selon les campagnes entre 20 et 110 kg, avec une moyenne par sortie de 54,4 kg. L'annexe 2A fait apparaître de façon résumée un relevé des activités de pêche par sortie à Lifou.

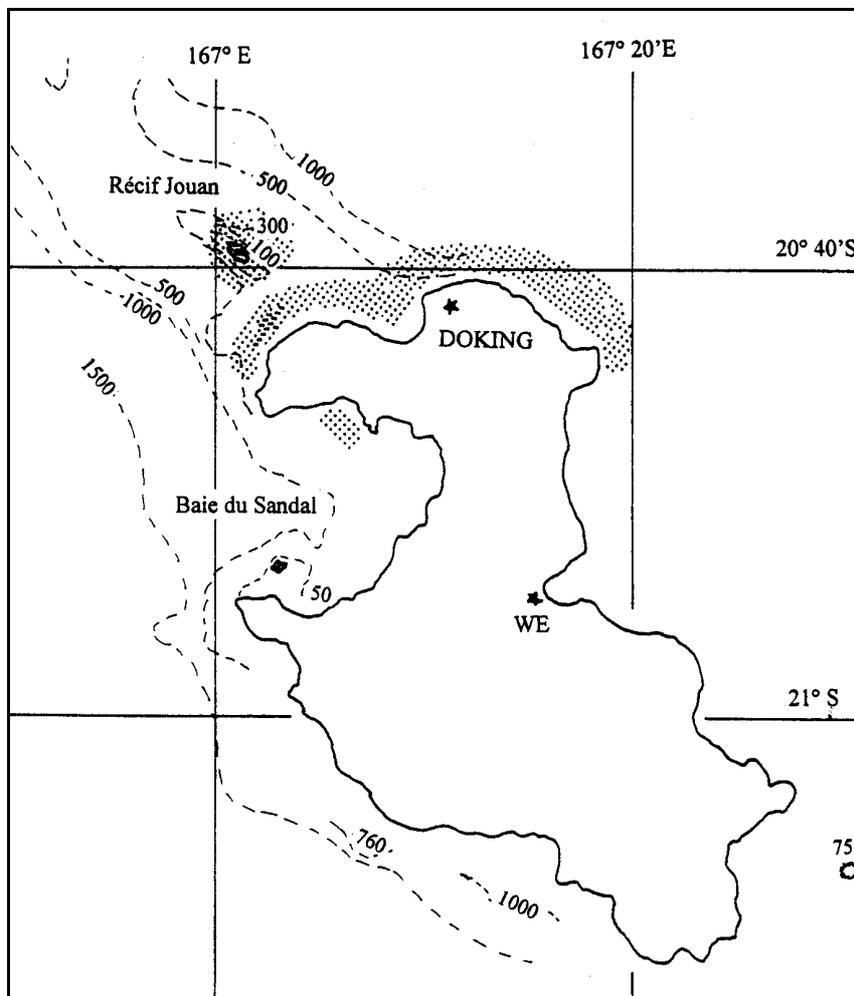


Figure 8 : Zones exploitées à proximité de Doking (Lifou).

L'un des objectifs du projet mis en œuvre dans la région de Doking était de repérer des nouveaux sites de pêche poissonneux. Cet objectif a été difficile à atteindre car le navire utilisé était trop petit et pas assez rapide; en outre, sa capacité de stockage et sa surface abritée étaient insuffisants. De plus, le propriétaire du bateau était davantage intéressé à capturer du poisson qu'à rechercher de nouveaux lieux de pêche plus poissonneux. Aussi, la plupart des opérations ont-elles été conduites dans des zones déjà exploitées lors des essais menés en 1979.

Pour conserver le poisson en mer, des blocs de glace provenant du congélateur de la coopérative ont été utilisés. Cependant, on ne s'est servi de la glace que pour les sorties les plus longues parce qu'en obtenir de la coopérative prenait beaucoup de temps et qu'on en perdait environ un tiers—la glace fondait—pendant le transport entre la coopérative et le navire.

Le principal obstacle aux activités de pêche au fond à Lifou était les appâts. Il a fallu traîner, pour capturer des appâts frais mais, en deux mois, en tout et pour tout, seuls une bonite et un thon jaune ont été capturés. D'autres appâts ont donc été utilisés parmi lesquels des poulpes à moitié cuits, des maquereaux frais et congelés, des calmars salés et d'autres filets de poisson. Parfois, les appâts ont été trempés dans l'huile de thon pour essayer de les rendre plus efficaces.

4.3 Eni (Maré)

Les opérations menées dans le cadre du projet se sont déroulées pendant un mois à proximité du village d'Eni, à Maré (figure 9), et onze sorties ont eu lieu. La PUE globale pour cette zone a été de 2,4 kg/ligne-heure, en excluant les requins. Les volumes de prises ont varié selon les cas entre 11,0 et 65,0 kg, soit une moyenne de 31,2 kg/sortie. L'annexe 2B présente un résumé des relevés des activités de pêche par sortie à Maré.

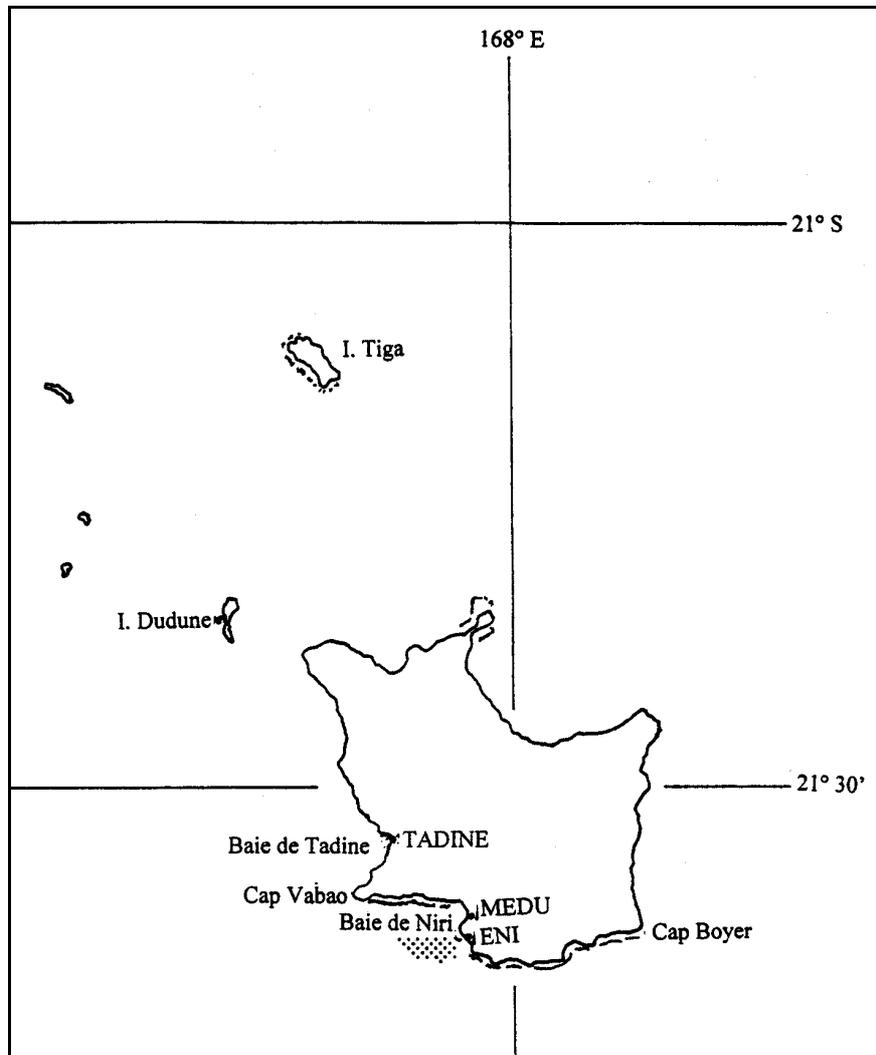


Figure 9 : Zones exploitées à proximité du village d'Eni (Maré).

Les activités de pêche et les études de sites se sont limitées à la baie de Niri, au large du village d'Eni, en raison des conditions météorologiques. La zone traditionnellement pêchée était plus importante que celle-ci mais la partie située à l'est du cap Boyer, censée être plus poissonneuse, n'a pu être exploitée en raison de la persistance des vents de sud-est.

Bien que, selon des informations, de la glace en bloc fut disponible dans l'île, rien ou quasiment rien n'a été fait pour trouver ou fabriquer une glacière pour conserver le poisson sous glace à bord. Étant donné que la période de mise en œuvre du projet sur l'île ne devait pas excéder quatre semaines, l'idée a dû être abandonnée. Toutefois, il a été rappelé aux groupes de pêcheurs que, lorsqu'ils disposeraient de leur propre bateau, il serait essentiel pour eux de disposer de glace afin de pouvoir prolonger le temps de pêche et la période de fraîcheur du poisson. Lors de cette mission, les sorties de nuit ont été plus longues car le poisson pouvait rester au frais jusqu'au matin, contrairement à celles organisées pendant la journée, qui ont dû être écourtées en raison de la chaleur.

À Maré, les résultats ont été défavorablement influencés par l'absence de bons appâts ou d'appâts convenables. Les opérations de pêche à la traîne n'ont rien donné et n'ont donc pas permis de prendre des poissons-appâts. Les meilleurs appâts utilisés à Maré ont été quelques calmars pêchés à la turlutte pendant la journée puis salés. Des prêtres pêchés à l'épervier ont été complétés par des poulpes à moitié cuits mais ils n'ont guère été efficaces. Des maquereaux congelés, achetés 400 francs CFP le kg dans une épicerie, à 25 km, étaient meilleurs que les autres appâts utilisés mais ils étaient beaucoup trop chers et, une fois dégelés, ils ne tenaient plus à l'hameçon s'ils n'avaient pas été salés au préalable. Les filets de poisson frais trempés dans l'huile de thon n'ont pas permis d'obtenir de meilleurs résultats.

4.4 Nouméa

Deux sorties ont été organisées avec un pêcheur local dans le sud (figure 10) pendant les deux semaines de mise en œuvre du projet. La PUE a été de 2,5 kg/ligne-heure, en excluant les requins. Le volume des prises a varié selon les cas, entre 128,5 et 304,5 kg, soit une moyenne par sortie de 216,5 kg. L'annexe 2C présente un résumé des relevés des activités de pêche par sortie au sud de Nouméa.

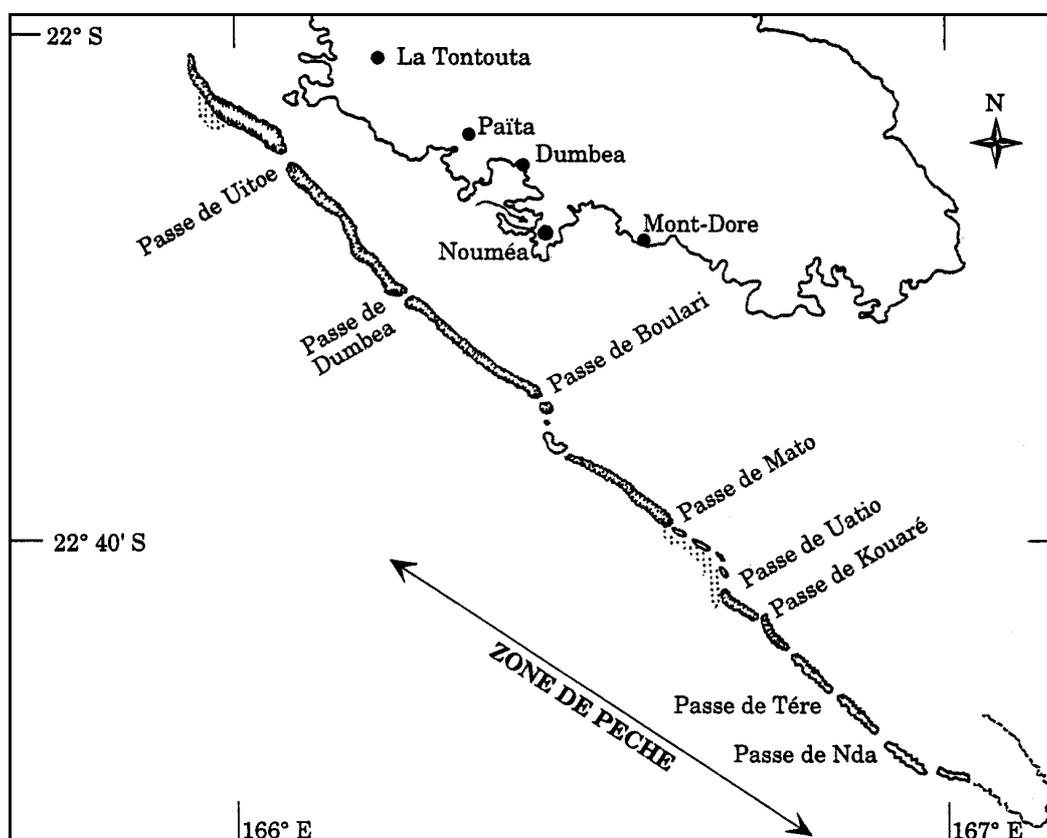


Figure 10 : Zone exploitée au sud de Nouméa.

Lors des deux sorties, des opérations de pêche ont été menées entre la "passe de Boulari" et le "récif Nogumatiugi", récif situé à l'extrême sud-ouest de Nouméa (figure 10). La zone et le site à exploiter ont été déterminés par le maître de pêche, après étude de la carte pour repérer un tombant en pente douce, considéré comme un site favorable pour les lutjanidés profonds. La distance entre le bateau et le récif ainsi que les passes a aussi été prise en compte. Il était très important d'ancrer le bateau suffisamment loin des passes (une ou deux) afin de le soustraire autant que possible aux effets du courant dû à la marée montante ou descendante. Une distance de 2 à 5 km a été observée entre les sites de pêche et peu de différence a été remarquée en ce qui concerne la composition des prises et les taux de prises.

La glace pouvait être facilement obtenue pour les opérations de pêche. Toutefois, les glacières embarquées à bord du navire ne pouvaient pas contenir plus de 1 000 kg de glace et de poisson. La glace était fournie en blocs de 25 kg qui étaient entreposés dans un autre compartiment que le poisson. Pour en préserver la fraîcheur, le poisson était mis sous glace toutes les 30–45 minutes.

Les appâts n'ont pas posé problème à Nouméa car il était facile de s'approvisionner en calmars congelés et en maquereaux frais. En outre, quelques maquereaux et barracudas—excellents appâts—ont été pêchés à la traîne et des calmars et des sardines frais ont été capturés à l'aide d'un épervier sur l'un des petits îlots du lagon.

Le maître de pêche a remarqué les quelques différences suivantes entre le moulinet local du type "Velo" et le moulinet en bois employé dans le cadre du projet, à savoir :

Le moulinet en bois permettait de remonter plus rapidement la ligne (lorsque le poids des prises n'était pas trop important), ce qui réduisait les chances de perdre du poisson à cause des requins;

Le moulinet de type Velo permettait, pour des raisons mécaniques, de déployer moins d'efforts en remontant la ligne, surtout lorsque le poids à relever était plus lourd (3–4 poissons à la fois);

Le moulinet de type Velo n'étant pas fixé de manière permanente, il peut être installé n'importe où sur le bateau lorsque les courants changent ou que les lignes s'emmêlent; et

Les moulinets en bois ne requièrent aucun entretien mécanique—il suffit de les rincer à l'eau douce.

4.5 Résumé des prises de lutjanidés profonds et comparaison avec les autres localités

La principale activité entreprise dans le cadre de ce projet a été la pêche de lutjanidés profonds. Le tableau 3 présente de façon résumée les PUE réalisées dans les trois localités et fait apparaître un taux de prises global de 2,9/ligne-heure.

Tableau 3 : Relevés des taux de prises des poissons de grands fonds capturés dans chaque région et pouvant être commercialisés.

Localité	Effort (ligne-heure) PUE Kg	Volume des prises à l'exclusion des requins		PUE kg
		N°	Poids (kg)	
Doking (Lifou)	112,5	232	478,5	4,3
Eni (Maré)	141,0	175	342,7	2,5
Nouméa	176,0	228	433,0	2,5
Total	429,5	635	1 254,2	2,9

Lorsqu'on compare ces taux de prises et ceux obtenus dans d'autres localités (tableau 4), on constate que le taux de prises enregistré dans chacune de ces trois localités est faible. Le manque d'appâts convenables a peut-être été un facteur déterminant pour expliquer les faibles taux de prises obtenus à Lifou, par comparaison à ceux enregistrés dans cette même localité en 1979.

Tableau 4 : Taux de prises de poissons de grands fonds enregistrés par les agents du projet de développement de la pêche au demi-large dans un choix d'États et territoires océaniques.

Pays ou territoire	Zone de pêche	Année	Prise par unité d'effort	
			Toutes espèces confondues	A l'exclusion des requins
Papouasie- Nouvelle-Guinée	Ouest de la Nlle-Bretagne	1982 (cette mission)	10,8	6,9
	Manus	1982 (cette mission)	6,4	6,1
	East Sepik	1982 (cette mission)	7,0	6,3
Vanuatu	Tanna	1979	2,7	2,5
	Efate	1983	6,6	6,1
	Malekula	1983	2,0	2,0

	Epi	1983	3,6	3,3
	Paama	1983	6,7	6,5
	Espirito Santo	1983	9,2	7,8
Fidji	Vanua Balavu	1981/82	32,9	9,2
	Lakemba	1981/82	9,6	6,7
	Southern Lau	1981/82	12,3	9,4
	Labasa	1984/85	10,8	6,3
Nouvelle-Calédonie	Lifou	1979	7,5	7,2
	Île des Pins	1979	7,8	7,1

5. COMPOSITION DES PRISES PAR ESPÈCE

Les principales espèces cibles pour la pêche profonde (100-200 mètres) sont les vivaneaux (*Aphareus*, *Pristipomoides* spp.), les brèmes bleues (*Ganthodentex*, *Gymnocranius* spp.) et les loches (*Cephalopholis*, *Epinephelus* spp.). Un large éventail d'autres espèces sont aussi capturées, notamment les moins recherchées (requins et anguilles). De même, comme le bateau tourne autour de son ancre et que la pêche se pratique alors à différentes profondeurs, on trouve alors des espèces plus typiques d'eaux moins profondes. Dans le cadre de ce projet, les gueules rouges (*Lethrinus chrysostomus*) ont constitué une partie non négligeable des poissons de fond capturés.

Le principal groupe d'espèces de poissons de fond était les lutjanidés profonds qui représentaient 33,45 pour cent du poids total des prises de poissons de fond (figure 11). Venaient ensuite les lutjanidés et les becs-de-canne peu profonds (18,76%) et les loches (14,82%). Bien que neuf requins seulement aient été capturés, ils représentaient en tout 20,83 pour cent du poids des prises. L'annexe 3A dresse une liste de la composition par espèce des prises de poissons de fond par localité.

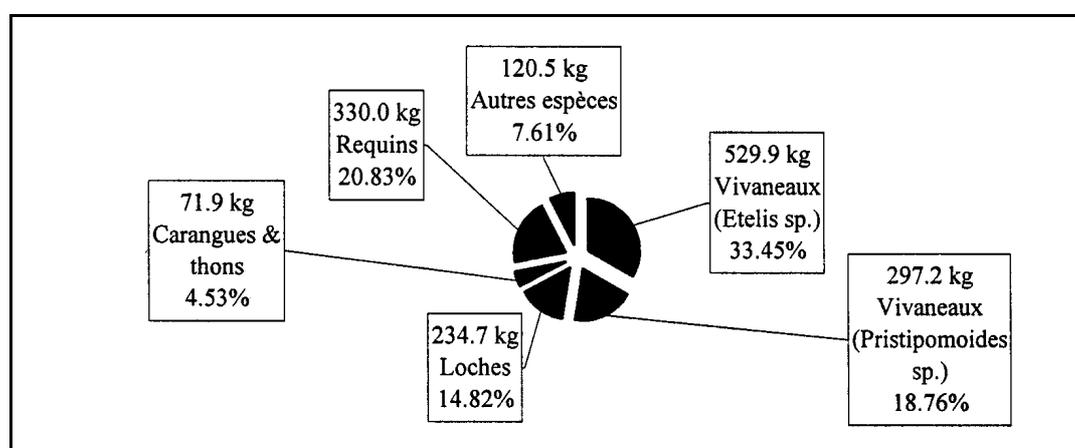


Figure 11 : Composition par espèce des poissons de fond capturés.

Avec seulement sept poissons d'un poids total de 25 kg capturés, les résultats des opérations de pêche à la traîne ont été faibles partout. Parmi les prises ainsi réalisées figuraient cinq espèces différentes appartenant à deux familles. L'annexe 3B énumère la composition par espèce des prises réalisées à la traîne, par localité.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusions

Les prises enregistrées dans le cadre du projet ont signalé la présence d'une quantité raisonnable de ressources halieutiques de grand fond dans les trois localités où s'est déroulée la mission.

Par comparaison aux résultats obtenus ailleurs dans le Pacifique, les taux de prises ont été faibles et les espèces à valeur marchande élevée ont été présentes dans des proportions convenables, puisque seule une petite partie des poissons n'était pas commercialisable. Parmi les espèces capturées, aucun cas de toxicité ciguatérique n'a été relevé et il est apparu que les requins, bien qu'ils n'aient pas été commercialisables alors, auraient pu être mis en vente s'ils avaient été correctement traités et commercialisés. Malgré le petit nombre de poissons pêchés à la traîne, il est apparu probable que cette activité pouvait être saisonnièrement productive.

Les poissons de grand fond ont été prélevés sur des stocks quasiment inexploités, et il est probable que les taux de prises risqueraient finalement de baisser en cas d'augmentation de la pression de pêche. Eu égard à l'éparpillement relatif des populations susceptibles d'exploiter ces ressources (à l'extérieur de Nouméa), il apparaît que plusieurs bateaux de pêche artisanale pourraient exploiter de manière productive la pêcherie, en travaillant selon toute vraisemblance pour des coopératives villageoises. Quant à savoir si de telles opérations pourraient devenir rentables, c'est moins sûr.

La formation de pêcheurs locaux aux techniques employées pour la pêche de lutjanidés profonds sera nécessaire à l'avenir si l'on veut que cette méthode soit plus largement acceptée. Afin de permettre aux pêcheurs intéressés d'exploiter ces pêcheries, il faudra, parallèlement à la formation, qu'ils puissent se doter de bateaux et de matériel appropriés.

Plusieurs obstacles qui peuvent entraver le développement d'activités de pêche commerciale en eaux profondes en Nouvelle-Calédonie ont été relevés. Le principal est la disponibilité de glace dans les différentes localités, pour conserver correctement le poisson en mer et pendant le transport vers le marché. La glace est essentielle pour préserver la qualité du poisson, en particulier si ce produit est destiné à l'avenir à l'exportation. Une autre limitation a été le fait que certains des bateaux étaient mal adaptés aux opérations qu'ils ont été amenés à réaliser. Les "Samson Express" utilisés dans deux des localités se sont révélés peu stables; en outre, ils avaient beaucoup de roulis, avaient une charge utile limitée et n'offraient pas d'ombre aux pêcheurs sur le pont. Le problème de la disponibilité de bons appâts a également été recensé comme un obstacle aux activités de pêche et, en l'espèce, il a probablement été responsable des faibles taux de prises enregistrés.

6.2 Recommandations

Eu égard au travail entrepris dans le cadre de ce projet et à l'expérience du maître de pêche, il est recommandé que :

- a) le service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes envisage d'élaborer un programme permanent de formation afin d'introduire les techniques de pêche au grand fond dans d'autres régions de Nouvelle-Calédonie;
- b) le service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes examine de près la conception du "Samson Express" dont la commercialisation est lancée en Nouvelle-Calédonie et, éventuellement, suggère des modifications à ses fabricants afin que ce bateau soit mieux adapté aux activités de pêche profonde; et
- c) le service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes examine les moyens d'améliorer la disponibilité de glace dans toutes les localités où la pêche du lutjanidé profond est encouragée.

7. BIBLIOGRAPHIE

Fusimalohi, T. et R. Grandperrin (1979). Rapport sur le projet de développement de la pêche profonde en Nouvelle-Calédonie. Commission du Pacifique Sud, Nouméa (Nouvelle-Calédonie). 28 p.

Douglas, N. et N. Douglas (1984). *Pacific Islands Yearbook. Fifteenth Edition*. Sydney (Australie). Pacific Publications Ltd. p. 355-375.

Anon (1986). *Atlas of the South Pacific*. Wellington (Nouvelle-Zélande). *New Zealand Government Printing Office*.

RELEVÉ DES SORTIES DE PÊCHE AU FOND (LIFOU)

Sortie no.	Durée en mer	Durée de la pêche	Effort heures-ligne	Prises*		Appâts (kg)	Nombre de pêcheurs
				No.	Kg		
1.	8.0	5.5	11.0	12	20.0	1.0	4
2.	6.5	4.0	8.0	17	41.0	2.0	1
3.	23.0	9.0	18.0	18	33.0	1.5	1
4.	9.0	3.5	7.0	25	49.5	3.0	1
5.	11.5	4.0	8.0	26	75.0	2.5	1
6.	23.0	5.5	11.0	35	69.0	2.0	1
7.	22.0	6.0	12.0	18	35.0	3.0	1
8.	19.0	7.5	22.5	48	110.0	5.0	3
9.	11.0	5.0	15.0	33	46.0	2.0	3
Total	133.0	50	112.5	232	478.5	22.0	16
Moyenne par sortie	14.8	5.5	12.4	25.8	54.4	2.4	

* A L'exclusion des requins

RELEVÉ DES SORTIES DE PÊCHE AU FOND (MARÉ)

Sortie no.	Durée en mer	Durée de la pêche	Effort heures-ligne	Prises*		Appâts (kg)	Nombre de pêcheurs
				No.	Kg		
1.	10.0	8.0	16.0	15	22.0	3.0	5
2.	5.5	3.0	6.0	13	25.0	3.0	3
3.	8.0	4.0	8.0	7	11.0	1.0	3
4.	8.0	3.0	6.0	9	13.0	1.0	4
5.	12.0	8.0	16.0	27	65.0	3.0	2
6.	8.0	5.0	22.0	18	36.3	2.0	5
7.	7.0	3.0	15.0	16	26.5	2.0	4
8.	6.0	4.0	15.0	13	17.0	1.0	5
9.	12.0	6.0	12.0	19	36.9	2.0	2
10.	13.0	5.0	10.0	11	50.5	3.0	2
11.	8.0	5.0	15.0	27	39.5	2.0	2
Total	97.5	54.0	141.0	175	342.7	23.0	37
Moyenne par sortie	8.9	4.9	12.8	15.9	31.2	2.1	

* A l'exclusion des requins

RELEVÉ DES SORTIES DE PÊCHE AU FOND (NOUMÉA)

Sortie no.	Durée en mer	Durée de la pêche	Effort heures–ligne	Prises*		Appâts (kg)	Nombre de pêcheurs
				No.	Kg		
1	78.0	24.0	90.0	164	304.5	14.0	4
2	24.0	19.0	86.0	64	128.5	4.0	5
Total	102.0	43.0	176.0	228	433.0	18.0	9
Moyenne par sortie	51.0	21.5	88.0	114	216.5	9.0	

* A l'exclusion des requins

**COMPOSITION PAR ESPÈCE DES POISSONS DE GRAND FOND
CAPTURÉS À PROXIMITÉ DE CHAQUE LOCALITÉ**

FAMILLE <i>Espèces</i> Noms vernaculaires	NOUMÉA		LIFOU		MARÉ		TOTAL	
	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)
LUTJANS PROFONDS								
LUTJANIDES (sous-familles Etilinés, Apsilinés)								
<i>Aphareus rutilans</i> Lantanier rouge	3	12.5	2	18.5			5	31.0
<i>Aprion virescens</i> Aprion verdâtre	1	6.0	1	3.0			2	9.0
<i>Etelis carbunculus</i> Vivaneau rouge	7	12.5	1	1.0	2	5.4	10	18.9
<i>Etelis coruscans</i> Vivaneau la flamme					1	2.0	1	2.0
<i>Pristipomoides amoenus</i> Vivaneau à réseau d'argent	5	1.0					5	1.0
<i>Pristipomoides filamentosus</i> Vivaneau blanc	46	117.0	13	21.0	56	109.0	115	247.0
<i>Pristipomoides flavipinnis</i> Vivaneau jaune	2	2.0	64	74.5	46	58.5	112	135.0
<i>Pristipomoides multidentis</i> Vivaneau à grosses écailles			43	86.0			43	86.0
Sous-total	64	151.0	124	204.0	105	174.9	293	529.9
LUTJANS PEU PROFONDS								
LUTJANIDES (sous-famille Lutjanidés)								
<i>Lutjanus bohar</i> Anglais			5	16.0	2	9.0	7	25.0
<i>Lutjanus kasmira</i> Lutjans à raies bleues			3	1.0			4	1.0
<i>Lutjanus bouton</i> Jaunet à 7 bandes			1	1.0	5	1.1	6	2.1
Sous-total			9	18.0	7	10.1	16	28.1

EMPEREURS**LETHRINIDAE**

<i>Wattsia mossambicus</i> Bossu olive			2	1.0			2	1.0
<i>Euanus japonicus</i> Bossu japonais	34	43.5	26	42.0	20	29.4	80	114.9
<i>Gymnocranius</i> spp. Bossu blanc	1	3.0					1	3.0
<i>Lethrinus miniatus</i> Gueule rouge	50	65.5	8	26.0	9	27.2	67	118.7
<i>Lethrinus olivaceus</i> Bec de cane			2	8.0			2	8.0
<i>Lethrinus variegatus</i> Communard	25	21.5	2	2.0			27	23.5
Sous-total	110	133.5	40	79.0	29	56.6	179	269.1

LOCHES, MEROUS, TRUITES**SERRANIDAE**

<i>Cephalopholis spiloparaea</i> Loche fraise			5	5.0	1	0.5	6	5.5
<i>Epinephelus chlorostigma</i> Loche pintade			2	2.0	4	6.0	6	8.0
<i>Epinephelus hoedti</i> Loche bleue			2	13.0	2	11.0	4	24.0
<i>Epinephelus magniscuttis</i> Loche grosse écaille			2	6.0			2	6.0
<i>Epinephelus malabaricus</i> Mère loche			1	20.0			1	20.0
<i>Epinephelus polyphekadion</i> Loche crasseuse			2	4.0			2	4.0
<i>Epinephelus morrhua</i> Loche à bandes noires			19	54.0	4	8.0	23	62.0
<i>Epinephelus retouti</i> Loche rouge du large			3	3.0	4	6.9	7	9.9
<i>Epinephelus</i> spp Loche	22	51.5			1	1.6	23	53.1
<i>Variola louti</i> Saumonée hirondelle	21	24.0	8	13.0	3	5.2	32	42.2
Sous-total	43	75.5	44	120.0	19	39.2	106	234.7

CARANGUES**CARANGIDAE**

<i>Caranx lugubris</i> Carangue noire			2	7.0			2	7.0
<i>Caranx</i> spp. Carangue					1	1.9	1	1.9
<i>Seriola dumerili</i> Carangue ombrée	4	22.0	2	9.0			6	31.0
<i>Seriola rivoliana</i> Carangue amoureuse	1	15.0	1	7.0			2	22.0
Sous-total	5	37.0	5	23.0	1	1.9	11	61.9

TAZARDS, THONS**SCOMBRIDAE**

<i>Gymnosarda unicolor</i> Thon à dents de chien	1	10.0					1	10.0
Sous-total	1	10.0					1	10.0

BARRACOUTAS, ESCOLIERS**GEMPYLIDAE**

<i>Revetus pretiosus</i> Poisson huile	2	22.0			4	40.0	6	62.0
Sous-total	2	22.0			4	40.0	6	62.0

BARRACOURAS**SPHYRAENIDAE**

<i>Sphyraena</i> spp. Barracouda			6	27.0	10	20.0	16	47.0
Sous-total			6	27.0	10	20.0	16	47.0

AUTRES POISSONS**LABRIDAE**

<i>Bodianus perditio</i> Perroquet banane	3	4.0	1	1.0			4	5.0
--	---	-----	---	-----	--	--	---	-----

HOLOCENTRIDAE

<i>Myripristis</i> spp. Poisson écureuil			1	1.0			1	1.0
---	--	--	---	-----	--	--	---	-----

HAEMULIDAE

<i>Plectorhynchus picus</i> Loche casteix			1	3.0			1	3.0
--	--	--	---	-----	--	--	---	-----

TRIODONTIDAE

<i>Triadon macropterus</i> Bourse			1	2.5			1	2.5
--------------------------------------	--	--	---	-----	--	--	---	-----

Sous-total	3	4.0	4	7.5			7	11.5
-------------------	----------	------------	----------	------------	--	--	----------	-------------

TOTAL (excluant requins)	228	433.0	232	478.5	175	342.7	635	1,254.2
---------------------------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	----------------

REQUINS**CARCHARHINIDAE**

<i>Carcharhinus</i> spp. Requin de récif	1	30.0	1	80.0	6	170.0	8	280.0
---	---	------	---	------	---	-------	---	-------

<i>Triaenodon obesus</i> Aileron blanc du lagon			1	50.0			1	50.0
--	--	--	---	------	--	--	---	------

Sous-total	1	30.0	2	130.0	6	170.0	9	330.0
-------------------	----------	-------------	----------	--------------	----------	--------------	----------	--------------

TOTAL (tous espèces)	229	463.0	234	608.5	181	512.7	644	1,584.2
-----------------------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	----------------

**COMPOSITION PAR ESPÈCE DES POISSONS CAPTURÉS À LA TRAÎNE
À PROXIMITÉ DE CHAQUE LOCALITÉ**

FAMILLE <i>Espèces</i> Noms vernaculaires	<u>NOUMÉA</u>		<u>LIFOU</u>		<u>MARÉ</u>		<u>TOTAL</u>	
	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)	No.	Poids (kg)
LUTJANS, VIVANEAUX, ROUGETS								
LUTJANIDAE								
<i>Aprion virescens</i> Green jobfish	1	2.0					1	2.0
Sous-total	1	2.0					1	2.0
TAZARDS, THONS								
THUNNIDAE & SCOMBRIDAE								
<i>Euthynnus affinis</i> Bonite à dos rayé	1	3.0					1	3.0
<i>Katsuwonus pelamis</i> Bonite à ventre rayé			1	2.0			1	2.0
<i>Scomberomorus commerson</i> Tazard rayé du lagon	1	3.0					1	3.0
<i>Thunnus albacares</i> Thon à nageoires jaunes	2	12.0	1	3.0			3	15.0
Sous-total	4	18.0	2	5.0			6	23.0
TOTAL	5	20.0	2	5.0			7	25.0